Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260624-DEL2026_052-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercice	23
Présents	19
Votants	22

L'an deux mil vingt six
Le 24 juin
Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire

Date de la convocation : 24 juin 2026

Présents : BERTET Audrey - BONPOIL Viviane - CANAUX Patricia – CHESNIN Nicolas - CRESPEL Bruno – DAVID Gaëlle – DENEUX Aurélien – DURANT Dominique - GUIHARD Sébastien - GERAUD Patrick - GURIEC Nicolas – HAMON Jean-Pierre – HERVY Ludivine – LECANU Hervé - LEPAGE Anne - PELLION Stéphane – PERRAIS Isabelle - ROBIN Stéphanie - SIRLIN Isabelle

Absents excusés : ROUSSE Yannick donne pouvoir à SIRLIN Isabelle DELAROQUE Eugénie donne pouvoir à HERVY Ludivine et Joël BOSC donne pouvoir à Stéphane PELLION

Madame Patricia CANAUX est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-52 – TARIFS DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2026

Madame Gaëlle DAVID adjointe à l'enfance, jeunesse présente la proposition de la Commission enfance jeunesse :

Quotient Familial	De 0 à 450	De 451 à 600	De 601 à 750	De 751 à 900	901 à 1000	1001 à 1100	1101 à 1400	1401 et plus
Garderie le quart d'heure (2)	0.52 €	0.58 €	0.58 €	0.61 €	0.61 €	0.61 €	0.61 €	0.62 €

(1) 3ème enfant : 0.25 €

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité valide les tarifs ci-dessus à compter du 1er septembre 2026.

Pour Extrait Certifié Conforme
À Saint-Dolay, le 25 juin 2026

Le Maire,
P. GÉRAUD

MAIRIE DE SAINT-DOLAY
56130